

Règlement des soupiers Fête de la Soupe d'Auffargis « le velouté des petits bonheurs »

A signer et renvoyer avant le 3 octobre 2010

Soupe salée, soupe sucrée, soupe chaude ou soupe froide, à vos louches!

- 1. La Fête de la Soupe d'Auffargis, « le velouté des petits bonheurs », est ouverte à tous les habitants et tous ceux qui participent à la vie du village, les mineurs étant placés sous l'entière responsabilité de leurs parents.
- 2. L'inscription est gratuite pour tous mais obligatoire y compris pour les mineurs. Les inscriptions se prennent dès aujourd'hui et jusqu'au 3 octobre inclus, soit :

a. Par téléphone

b. Par email: lasoupe@auffargis.com

c. Par courrier:

Béatrice (Trosseille)

9 allée des Comtes de Montfort

78610 Auffargis Tel 01 34 84 15 51

Et Hélène (Berthou)

4 sente de la Gâtine 78610 Auffargis

Tel 09 50 78 07 84

- 3. Un minimum de trois personnes et un maximum de dix est requis pour constituer une équipe. Chaque groupe se choisira un nom d'équipe et un nom de soupe. Fantaisie et poésie sont au menu!
- 4. Dans l'idée d'ouverture et de partage, il serait bon que chaque équipe fasse l'effort d'intégrer une ou plusieurs personnes isolées, de la conception de la soupe à sa réalisation puis sa dégustation. Ainsi se créeront des liens qui perdureront jusqu'à la Fête suivante.
- 5. Chaque personne inscrite à la Fête de la Soupe d'Auffargis en tant que « soupier faiseur de soupe » est conviée à s'installer avec ses équipiers à partir de 18 h à la table qui leur sera désignée par tirage au sort le jour de la Fête.
- 6. Chaque équipe fera apparaître distinctement son nom, le nom de sa soupe et la recette de son velouté sur son stand.
- 7. Merci de prévoir nappes et décorations pour que votre table soit gaie, folle, humoristique ou sérieuse, à votre choix. Pensez également à apporter louches, cuillères, torchons, serviettes en papier, sacs poubelle et tout ce que vous jugerez utile pour le service de votre soupe.

- 8. Chaque participant apportera un bol ou une tasse (qu'on peut, pour plus de commodité, accrocher autour du cou par une ficelle) et une cuillère. Ceux qui ne « manquent pas de bol » pourront en apporter plusieurs.
- 9. Chaque équipe constituée apportera au minimum 10 litres de soupe (chaude ou froide selon vos recettes), mais si une plus grande quantité ne vous fait pas peur, vous ferez le bonheur des goûteurs de soupe.
- 10. Chaque équipe aura à cœur d'apporter une quantité suffisante de croûtons dorés ou toute autre gourmandise pour accompagner la dégustation.
- 11. Il est strictement interdit d'introduire des substances toxiques ou illicites dans votre soupe, pas de soupe à la grimace!
- 12. Toujours dans l'idée de partage, chaque personne inscrite, y compris les enfants, apportera deux ou trois objets personnels qu'elle souhaite donner pour faire plaisir : ces objets pourront être un livre, un jouet, un poème, une fabrication maison... libre cours à votre imagination. Pas d'objet neuf, pas d'objet cassé. Les organisatrices se réservent le droit de refuser un ou plusieurs objets.

Attention:

- les enfants mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs parents.
- Nous déclinons toute responsabilité quant aux effets personnels des participants.

Bulletin d'inscription

Fête de la Soupe d'Auffargis « le velouté des petits bonheurs » - samedi 16 octobre 2010 A compléter, imprimer et renvoyer avant le 3 octobre 2010

Nom de l'équipe :	
Nom de la soupe :	
Responsable de l'équipe de soupiers (nom, prénom, adresse) :	
Tel:	Tel portable :
	E-mail :
Membres de l'équipe : merci de noter vos nom, prénom, adresse, tel, email (au verso si manque de place)	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
Je déclare avoir pris connaissance du règlement et affirme porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans ma soupe.	
Fait à	, le Nom, Prénom, Signature
☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas mon (mes) enfants mineurs à participer à la Fête de la Soupe	
suivant le règlement ci-joint. Signature des par	